

Présents : C. BONNAT, R. DANIEL, E. ROULAUD, P. MEYNARD, M. AUBRUN, ML. JACQUEMENT, G. JACQUEMENT, J. DANIEL, A. MEYNARD, H. CAHUZAC, C. ROUX, V. MARTIN, A. LELONG, J.M. ARSAC, J. VRIELYNCK

Secrétaire de séance : E. ROULAUD

Ouverture de la séance à 11 heures

1°) Election du Maire

La plus âgée des élus, en la personne de Michèle AUBRUN, a pris la présidence de l'Assemblée, et a constaté que le quorum était atteint, tous les conseillers municipaux élus le 15 Mars, étant présents. Elle a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Avant d'y procéder, il était nécessaire de désigner deux assesseurs.

Le Conseil a désigné Monsieur DANIEL Jérémy et Mme VRIELYNCK Justine.

Deux élus ont été candidats au poste de Maire, à savoir : M. BONNAT Christian et M. ARSAC Jean-Marc. Il a été rappelé que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages parmi les membres du Conseil, selon les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après dépouillement par les deux assesseurs, le résultat était le suivant :

- Christian BONNAT : 13 voix
- Jean-Marc ARSAC : 2 voix

Monsieur BONNAT a été proclamé Maire et immédiatement installé.

2°) Détermination du nombre de postes d'adjoints

Le Maire a pris la parole et a demandé au Conseil de se prononcer sur le nombre d'Adjoints, sachant que notre Commune peut disposer au maximum de 4 adjoints.

Il a proposé de fixer le nombre d'adjoints à 3.

Le Conseil a procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement par les deux assesseurs, le résultat a été le suivant :

- 3 adjoints : 7 voix
- 4 adjoints : 7 voix
- 1 adjoint : 1 voix

Un deuxième vote a donc été nécessaire.

Après dépouillement par les deux assesseurs, le résultat a été le suivant :

- 4 adjoints : 8 voix
- 3 adjoints : 7 voix

Le nombre d'adjoints a donc été fixé à 4.

3°) Election des Adjoints

Le Maire a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des Adjoints à bulletin secret.

1) Vote pour le poste de premier Adjoint :

Messieurs Jean-Marc ARSAC et Eric ROULAUD ont été candidats à ce poste.

Après dépouillement par les deux assesseurs, le résultat a été le suivant :

- Jean-Marc ARSAC : 2 voix
- Eric ROULAUD : 13 voix

Monsieur ROULAUD Eric a été élu au poste de premier Adjoint.

2) Vote pour le poste de deuxième Adjoint :

Mesdames Justine VRIELYNCK et Marie-Laure JACQUEMENT ont été candidates à ce poste. Après dépouillement par les deux assesseurs, le résultat a été le suivant :

- Justine VRIELYNCK : 5 voix
- Marie-Laure JACQUEMENT : 10 voix

Madame Marie-Laure JACQUEMENT a été élue au poste de deuxième Adjointe.

3) Vote pour le poste de troisième Adjoint :

Messieurs Roger DANIEL, Georges JACQUEMENT et Jean-Marc ARSAC ont été candidats à ce poste.

Après dépouillement par les deux assesseurs, le résultat a été le suivant :

- Roger DANIEL : 11 voix
- Georges JACQUEMENT : 2 voix
- Jean-Marc ARSAC : 2 voix

Monsieur Roger DANIEL a été élu au poste de troisième Adjoint.

4) Vote pour le poste de quatrième Adjoint :

Mesdames Justine VRIELYNCK et Anaïs LELONG ont été candidates à ce poste.

Après dépouillement par les deux assesseurs, le résultat a été le suivant :

- Justine VRIELYNCK : 8 voix
- Anaïs LELONG : 7 voix

Madame Justine VRIELYNCK a été élue au poste de quatrième Adjointe.

Monsieur ROULAUD Eric, Mme JACQUEMENT Marie-Laure, Monsieur DANIEL Roger et Mme VRIELYNCK Justine ont donc été proclamés adjoints au Maire.

Signature des documents administratifs demandés par la Préfecture, à savoir le Procès-Verbal de l'élection du Maire et des Adjoints, le tableau du Conseil Municipal, ainsi que le tableau des conseillers communautaires (Maire et 1^{er} Adjoint).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 h 44.

Après cette séance, il a été constaté que l'élection des Adjoints, qui s'est déroulée au scrutin uninominal, n'est pas conforme au nouveau texte de loi, qui prévoit un vote au scrutin de liste. La Préfecture sera donc contactée pour la suite à donner à cette élection.

Le secrétaire de séance,



E. ROULAUD

Le Maire,



C. BONNAT